



Sommaire :

Extraits des conseils municipaux

En lien avec l'ADC

Informations associatives

Informations communales

Agenda

Informations diverses

I. Extraits des conseils municipaux

MAIRIE

Le porche a été rafraîchi avec une nouvelle charpente réalisée par l'entreprise Gaultier et une toiture en ardoise (entreprise Pairochon). Restent à réaliser la peinture des poteaux, ainsi que la réfection des marches.



BAR HOTEL RESTAURANT

Les travaux de rénovation énergétique du bar hôtel restaurant (isolation extérieure et changement de fenêtres) s'élèvent à 34 477.65 €. Les modalités de financement des travaux sont les suivantes : DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 35% 12 067.18€, REGION 35% 12 067.18€, soit un restant à charge pour la commune de 30% 10 343.29€.

CANTINE

Travaux Dans le cadre de la rénovation énergétique, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise CTAO de 41 214.83 € HT pour les travaux d'isolation extérieure de la cantine. Les subventions attendues sont les suivantes : DSIL 35% 14 425.19€, REGION 35% 14 425.19€, soit un restant à charge pour la commune de 30% 12 364.45€.

Composteur Suite à la nouvelle réglementation sur les biodéchets, lesquels ne pourront plus être mis dans la poubelle d'ordures ménagères à compter du 1er janvier 2024, l'idée est émise d'installer un composteur à la cantine.

MAISON DU THEATRE

Le Conseil Municipal a adopté le budget 2023. Les dépenses d'investissements comprennent une nouvelle sonorisation, des travaux d'électricité et des manges-debout. Il a également été évoqué de refaire le revêtement de sol des toilettes homme.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN/ 8 Rue du Bois d'Anjou

Le Conseil municipal décide d'appliquer son droit de préemption urbain et d'acquérir la maison située 8 rue du Bois d'Anjou sur les parcelles AB 186 et 326, pour un montant de 33 000€.

Les objectifs à long terme sont de réaménager le centre-bourg pour favoriser son attractivité, attirer des ménages, mettre en valeur les espaces publics, voiries, adapter les logements à la perte d'autonomie des occupants...

ECONOMIES D'ENERGIE

En matière d'économies d'énergie la commune a pris des mesures, comme dans les communes voisines, notamment avec la réduction des temps d'éclairage public. La gestion de la consommation d'énergie doit être la priorité de chacun. Aux utilisateurs des salles, il est rappelé d'être vigilants aux éclairages et à l'extinction des chauffages ou de la climatisation selon les saisons.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE MAINE ET LOIRE

Considérant que dans un but de mutualisation des besoins et de bonne gestion des deniers publics, la Commune souhaite adhérer au groupement de commandes permanent pour la passation et l'exécution du marché public d'énergies dont le SIEMML est coordonnateur.

AIRE NATURELLE

Un certain nombre d'arbres « malades » ont été élagués. Les branches ont été revalorisées en broyat pour aménager les différents parterres de la Commune, notamment le long du cimetière. Le broyeur est mis à disposition de la Commune par l'Agglomération.



SENTIERS EQUESTRES

Compte-rendu est donné d'une réunion avec le Conseil Départemental et l'association Equiliberté, qui souhaite mettre en place des sentiers équestres, proposer des boucles entre plusieurs communes et ainsi développer le tourisme local. Un dossier de demande de subvention sera déposé. La commission Voirie se rendra sur place pour repérer les travaux d'empiérement nécessaires.

INSTALLATION D'UNE PASSERELLE DE TELERELEVÉ

Dans le cadre du déploiement de la télérelève par Veolia des compteurs d'eau, la couverture radio n'étant pas satisfaisante, elle a besoin d'être renforcée. Une passerelle de télérelève est installée sur le poteau d'éclairage du terrain de football, l'alimentation électrique se fait par le biais de trois panneaux photovoltaïques.

AGRIVOLTAISME

Compte-rendu est donné de la visite près d'Ancenis, d'une installation similaire au projet du Chatelier. Cette installation comprenait 12 panneaux sur 6 hectares. Une réglementation se met en place sur l'emprise des terres agricoles. Un contact sera pris avec "mission bocage" pour les plantations.

BAREME DE L'ARBRE

Le Conseil Municipal approuve le dispositif « Barème de l'arbre » définissant les modalités techniques de protection et de conservation du patrimoine arboré de la Commune et permettant notamment de déterminer la valeur financière d'un arbre en cas de dégradation.

RUE DU MOULIN

Suite à un entretien avec M. GRAVELEAU, il a été convenu de refaire un ragréage en partie pour lisser la surface du caniveau central.

VOTE DES BUDGETS

Le Conseil municipal a voté **le maintien des taux** par rapport à 2022, pas de hausse de la part communale en 2023.

Taxe Foncier bâti : 43.74 %

Taxe Foncier non bâti : 38.75 %

Taxe Habitation logements vacants et résidences secondaires : 15.10 %

Il faut néanmoins s'attendre à une augmentation des tarifs due à l'augmentation des bases appliquées par l'Etat.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Préfet a notifié que la commune est soumise à l'obligation de réaliser un plan communal de sauvegarde notamment pour les risques sismiques de niveau 3 (modéré) ainsi qu'aux risques incendie bois et forêts. Il s'agit d'élaborer une organisation globale de gestion de crise, permettant notamment d'adresser une réponse rapide en cas de survenance de ces risques.

CONSEIL DEPARTEMENTAL (49)

M. Xavier TESTARD et Mme Natacha BOURDOULEIX, conseillers départementaux sont venus présenter aux élus leurs missions ; le Conseil départemental est une institution publique au service du territoire et des habitants. Il prend des décisions ayant trait à la vie quotidienne et décide de grands projets pour l'avenir du département.

Il a pour missions :

- solidarités et action sociale,
- culture et patrimoine,
- éducation jeunesse,
- routes,
- habitat et logement,
- développement des territoires,
- environnement et développement durable,
- sport.

CONTRAT TERRITORIAL GLOBALE (CTG)

Le CTG est appelé à succéder au contrat enfance jeunesse (CEJ), s'en suivra une réforme des financements de la CAF au travers de l'application du Bonus Territoire. Les financements seront versés directement aux gestionnaires.

Les thématiques abordées dans le CTG sont :

- Familles (petite enfance-jeunesse, parentalité)
- Animation de vie sociale
- Logement-mobilitéaccès aux services
- Axe transversal : handicap

Registre nominatif communal

Ce registre est actif dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'alerte et d'urgence qui peut être déclaré en cas de froid exceptionnel ou de canicule. Il est également utilisé pour les campagnes d'appel, notamment comme lors de la crise Covid19.

Les personnes isolées et fragiles, vivant à leur domicile, peuvent se faire recenser à la mairie sur ce registre en toute confidentialité

Peuvent s'inscrire :

- les personnes de plus de 65 ans
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les adultes handicapés
- toute personne vulnérable du fait de son isolement.

CENTRE DE LOISIRS

En partenariat avec les Communes du vihiersois, les activités de l'association Centre de Loisirs sont reprises par la Commune Lys Haut Layon pour les 3-7 ans et par le Centre socioculturel Le Coin de la Rue pour les 8-11 ans. Une réunion est prévue **le 11 avril** afin d'expliquer le nouveau fonctionnement aux familles à 18h30, salle Leclerc à Vihiers.

DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Compte rendu est donné par le Capitaine GAGLIARDI : la Commune reste peu impactée par la délinquance d'appropriation. Un nouvel élan sera lancé avec l'arrivée d'un nouveau commandant de brigade à Lys Haut Layon dans l'année.

VISITE DU SOUS-PREFET

M. le sous-préfet de Cholet est venu rencontrer les élus en mars. Accueilli à l'Entracte où un point a été fait sur les travaux de rénovation envisagés, il a ensuite découvert l'épicerie et le salon de coiffure. La visite s'est poursuivie par la zone artisanale, le lotissement et la cantine où des travaux sont aussi prévus. Enfin, il a pu découvrir le théâtre et les collections de l'AEP. La visite s'est conclue par un temps d'échange à la Mairie avec les élus.



II. En lien avec l'Agglomération du Choletais

OPAH-RU CENTRE BOURG

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain est une opération sur 5 ans (2023-2028) qui permet d'obtenir des conseils et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le périmètre du dispositif : le bourg de Saint Paul du Bois. Ces aides sont financées par l'Agglomération du Choletais, l'ANAH et le département.

L'AdC a mandaté la société Alter Public pour animer l'opération et accompagner les habitants dans la réalisation de leur projet.

Permanences à Lys Haut Layon : 1^{er} et 4^e vendredi du mois.

Quels types de travaux ?

Travaux lourds (réhabilitation de l'habitat indigne ou très dégradé)

Travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap

Travaux d'économie d'énergie

Travaux de transformation d'usage d'un local en habitation

Travaux de façades (visible de la voie publique)

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants et accédants à la propriété (sous conditions de ressources)

Les propriétaires bailleurs

Contact : 02.41.46.80.41

opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

MOBILIER URBAIN

En lien avec l'Agglomération du Choletais, la société JC DECAUX doit implanter un abribus devant la salle de sports et un panneau d'information à l'entrée du bourg (lotissement La Source). L'entretien et la maintenance seront à la charge de JC DECAUX. L'abribus respectera les normes d'accessibilité.



LOGICIEL DE GESTION DES AUTORISATIONS DE VOIRIE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer avec l'Agglomération du Choletais à un groupement de commande pour la passation d'un marché relatif à la fourniture d'un logiciel des autorisations de voirie pour une durée de 5 ans, pour un montant estimatif annuel de 38.66 €.

SAISON CULTURELLE DANS NOS COMMUNES

Pour le prochain spectacle proposé par l'AdC en collaboration avec la Commune, les élus sont en réflexion avec le jardin de verre pour un spectacle, lieu et heure restent à définir.

GUIDE « BIEN VIVRE ENSEMBLE A LA CAMPAGNE »

La vie à la campagne, c'est une qualité de vie retrouvée, au calme et loin du stress urbain. Cet espace est aussi un outil de travail pour les agriculteurs.



Guide édité par l'Agglomération, disponible en Mairie.

III. Informations associatives

AMIS DE NOTRE DAME DE HAUTE FOY

Un appel aux dons est lancé en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la rénovation des façades Ouest et Sud de la chapelle. Cette rénovation est indispensable pour assainir les murs intérieurs marqués par de nombreuses taches d'humidité.

Pour effectuer vos dons par internet :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-haute-foy

La chapelle est ouverte chaque jour à partir de 9h. Une messe y est célébrée chaque mercredi (16h30 l'hiver et 17 h l'été) sauf le troisième mercredi du mois.

FAMILLES RURALES - BIBLIOTHEQUE

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque dans la Maison du Théâtre.

L'adhésion et l'emprunt des livres sont gratuits.

CENTRE SOCIOCULTUREL LE COIN DE LA RUE

Tous les 1ers mercredis du mois, le centre socioculturel organise une rando-écolo permettant de découvrir les différentes communes du territoire tout en ramassant les déchets.

A partir de 5 ans.

Circuits 3km et 8 km.

Départ à 9h30, gratuit et sur inscription.

Contact : 02.41.75.42.70

BANQUET DE CLASSE

Les personnes des classes 0 et 5 qui souhaitent participer au banquet peuvent se faire connaître en mairie, à défaut d'avoir été contactées par une personne de leur classe.

IV. Informations communales

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes nouvellement domiciliées dans la Commune sont invitées à se présenter à la Mairie munies d'une pièce d'identité.

Pensez à vous inscrire sur les **listes électorales** lors de votre passage en mairie.

Un élu passera vous apporter la plaquette de présentation de la Commune ainsi que votre coffret d'accueil, réalisé par l'office de tourisme du Choletais.

ADRESSAGE

Avez-vous pensé à déclarer votre changement d'adresse auprès du service des impôts ? Pour enregistrer les modifications, rendez-vous sur votre compte sur www.impots.gouv.fr.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Pour toute communication dans le *Courrier de l'Ouest*, vous pouvez contacter M. Aurélien BIEN, correspondant presse.

VOITURAGE SOLIDAIRE

Soins médicaux, pharmacie, courses, visites à des proches... il existe de multiples raisons de faire appel au voiturage solidaire. Ce service proposé par le centre socioculturel Le Coin de la Rue s'adresse à tout celui qui a besoin d'être transporté.

Adhésion au centre socioculturel, dossier et renseignements auprès de Patrice BROSSIER (06.10.47.20.68) ou Alain CESBRON (06.08.64.08.99).

COMPOSTEUR OU LUBRICOMPOSTEUR

L'Agglomération du Choletais propose sur son territoire, une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

Comment obtenir un bon de réduction ?

Résider sur le territoire de l'AdC sont les conditions de mise à disposition d'un composteur par foyer.

Un seul bon de réduction sera accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer à l'AdC (Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex) le bulletin de réservation.

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

Magasins partenaires : Cholet : Gamm Vert, Jardiland, Leroy Merlin, Mr.Bricolage, Truffaut / Saint-Léger-sous-Cholet : Espace Emeraude / Trémontines : Relais TERRENA / Yzernay : Espace TERRENA / Lys Haut Layon : Quincaillerie Foyer, Espace Terrena, La maison.fr.

PILES USAGÉES

Vous pouvez déposer vos piles à la Mairie, elles sont collectées pour le téléthon.

CARTE DECHETERIE

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la carte d'accès est obligatoire sur l'ensemble des déchetteries et éco-points de l'Agglomération du Choletais. Vérifiez que vous possédez la carte de déchetterie du Choletais. Cette carte donne accès à 12 passages par an.

Formulaire de demande disponible en mairie.

CARNET DE ROUTE – GUERRES DE VENDEE



Publié par les musées de Cholet et l'Office du tourisme, *Carnets de Route, Guerres de Vendée* est un ouvrage qui recense tous les lieux encore visibles

aujourd'hui, évoquant cette période de la fin du XVIII^e siècle dans l'Agglomération du Choletais : lieux de mémoire, églises, chapelles, cimetières, paysages ruraux et urbains, demeures, musée... 17 communes dont Saint Paul sont concernées.

Divisé en quatre étapes, ce carnet de route propose une réalisation du circuit en deux à trois jours. Il suit une logique géographique et chronologique se rapportant à quatre grandes périodes du conflit.

En vente à l'office de tourisme ou en commande à la mairie : 5€.

La Commune recrute...

- Un.e maître-nageur

du 8 juillet au 20 août 2023

BNSSA exigé

Surveillance du plan d'eau de la Commune

Gestes d'urgence et de secours

Durée : 30h par semaine

Horaires : 14h à 19h sauf le mardi

Envoyer CV + lettre de motivation
à mairiestpaul@orange.fr

Mairie

1 rue du Bois d'Anjou

49310 Saint Paul du Bois

- Deux animateurs/trices

(âgés de 17 ans ou plus)

du 8 juillet au 20 août 2023

Accueil des campeurs

Entretien du terrain et des sanitaires

Promotion et surveillance du site

Vente boissons, confiseries et glaces

Animations

Durée : 35h par semaine en 2 postes simultanés

V. Agenda

- 11 avril** : 18h30 réunion d'information, centre de loisirs, salle leclerc, Vihiers
- 18 avril** : CSC 19h – 20h30 préparation animation été à la Maison du théâtre
- 22-23 avril** : théâtre intercommunal jeunes
- 1^{er} mai** : ouverture de la pêche, tarifs inchangés, cartes en vente à l'épicerie
- 14 mai** : 15 h « La lettre », comédie, théâtre la Source
- 26 mai** : rencontres éveil, « allons voir les chèvres et chevreux », local périscolaire, sur inscription
- 23 juin** : rencontres éveil, « jardinage », local périscolaire, sur inscription
- 12 août** : fête de la Raimbaudière
- 25-26 août** : speedfestival
- 26 novembre** : marché de Noël, organisé par les lutins



N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables des différentes fêtes pour apporter votre aide à l'installation des stands, des buvettes, désinstallation... Vous serez les bienvenus !



ON PASSE DANS VOTRE COMMUNE POUR UNE ANIMATION CET ÉTÉ

Vous avez des idées (animations pour vos enfants, entre amis, ...) **ou envie d'en savoir plus !**

RENDEZ-VOUS : MARDI 18 AVRIL

19H-20H30 — SAINT PAUL DU BOIS - SALLE DU THÉÂTRE

Informations :

Centre Socioculturel « Le Coin de La Rue » - 2 rue du Comte de Champagne
BP 6 - Vihiers - 49310 LYS HAUT LAYON - 02 41 75 42 70
accueil@csc-lecoindelarue.fr - www.csc-lecoindelarue.fr



Retrouvez toutes les infos communales sur l'appli Intramuros ou sur le site internet www.saintpauldubois.com



Don du sang –collectes 2023

Vendredi 12 mai à Vihiers
Vendredi 21 juillet à Montilliers
Vendredi 6 octobre à Montilliers
Vendredi 29 décembre à Montilliers

De 16h à 19h30

Contact: dondesang-vihierois@orange.fr

VI. Informations diverses



UDAF / MEDIATION FAMILIALE une chance pour sortir du conflit



Conflit dans la famille, désaccord dans la fratrie, tensions entre parents séparés, besoin de trouver une solution pour les enfants ?

Un médiateur familial peut vous aider...

Pour qui ?

- Les parents en situation de rupture, de séparation ou de divorce
- Les jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille
- Les grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants
- Les familles en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Les fratries confrontées à un conflit : succession, gestion d'une entreprise ou exploitation familiale, ou autre

Lieux d'accueil : Angers, Segré, Baugé, Saumur

<https://www.udaf49.fr/les-services-aux-familles/mediation/>

Contact : 02 41 36 54 08

CLIC Centre d'information et de coordination

Point info seniors, le CLIC est un guichet d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Tél : 02.41.30.26.34 /

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



PASS CULTURE (15-18 ans)

Aide financière
selon les âges

Achats livres,
places de concerts,
jeux vidéo, spectacles...

Renseignements : <https://pass.culture.fr/>



FRANCE SERVICES

Le réseau France services vise à faciliter l'accès aux services publics pour tous. Il permet aux usagers d'effectuer diverses démarches administratives : inscription maison de retraite, prime d'activité, RSA, APL, CMU, impôts, retraite, papiers d'identité, carte grise, permis... Avant votre rendez-vous, pensez à consulter le guide des documents à emporter selon la demande sur le site :

<https://www.calameo.com/books/004608632653235bf1c3d>

Contact : 02.41.75.42.70

2 rue du Comte de Champagne – VIHIERS

ADMR

« Gagne ton permis »

Pour aider au recrutement mais aussi pour être davantage reconnu auprès des jeunes qui ont choisi la voie du service à la personne, les cinq fédérations des Pays de la Loire ont reconduit le jeu-concours « gagne ton permis » pour la 3^e édition, offrant un financement à hauteur de 1500 € pour les cinq gagnants départementaux. Tirage au sort le 10 mai 2023.

Par ailleurs, l'ADMR propose différents postes à pourvoir : aide à domicile, auxiliaire de vie, employé d'entretien... L'association renouvelle sa campagne de recrutement « job d'été » auprès des jeunes pour remplacer les intervenants durant les congés d'été.



ADMR des Bois d'Anjou
4 rue Jeanne d'Arc
49360 LA PLAINE

02.52.21.02.76

INITIATIVES EMPLOI

Initiatives
emploisInitiatives Emplois RECRUTE dans
différents secteurs d'activité...

Le printemps est là, et la nature s'active dans les jardins. Nous recrutons des **EMPLOYE-E-S DE JARDINAGE** pour assurer l'entretien des extérieurs.

La **saison des ébourgeonnages** approche également, pour répondre aux besoins des viticulteurs du territoire, nous recrutons des **OUVRIER-E-S VITICOLES SAISONNIER-E-S**.

Et bien d'autres offres sont à pourvoir !

Vous êtes intéressé-e ? N'attendez plus, prenez contact au 02 41 56 11 13 ou par mail : initiatives.emplois@orange.fr

Et ne manquez pas de partager l'information autour de vous !

Retrouvez-nous sur le site internet www.initiativesemplois.fr et sur facebook

2 rue du comte de Champagny

VIHIERS – 49310 LYS HAUT LAYON



VIHIERSOIS - THOUARCÉEN - BRISSACOIS

**NOUS RECRUTONS DES
OUVRIER(E)S SAISONNIER(E)S
VITICOLES H/F**

À partir de mai

DÉBUTANT(E) ACCEPTÉ(E)
18 ANS MINIMUM
COVOITURAGE POSSIBLE

Plus d'infos, contactez nous au 02 41 56 11 13 ou par mail à l'adresse suivante : initiatives.emplois@orange.fr





NOUS RECRUTONS !




OFFRES

- **Ouvrier(e) viticole / agricole**
- **Employé(e) à domicile (entretien maison et jardin)**
- **Agent de service en collectivité**
- **Manoeuvre en bâtiment**
- **Manutentionnaire**
- **Agent de tri**
- **Ouvrier(e) de production...**

Nous intervenons auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers.

Secteurs : VIHIERSOIS - THOUARCÉEN - BRISSACOIS - CHEMILLOIS

PLUS D'INFOS :

☎ 02 41 56 11 13

✉ initiatives.emplois@orange.fr

🌐 www.initiativesemplois.fr

CONDUCTEUR DE CAR

Conducteur de car, c'est un métier de service au contact des voyageurs. C'est aussi être acteur de la mobilité, pour permettre à tous de se déplacer. Accessible à tous, ce métier associe mission de service public et lien social, tout en permettant de conjuguer vie professionnelle et personnelle.

400 postes sont à pourvoir en Pays de la Loire sur tous les territoires et notamment les plus ruraux.

Ce métier offre de réelles opportunités d'emploi pérenne pour des personnes en reconversion, en recherche d'un complément d'activité/de revenus, des personnes en fin de carrière ou ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, etc.

Des portes ouvertes pour faire découvrir ce métier sont organisées régulièrement par les entreprises.

Conducteur de car

UN MÉTIER QUI RECRUTE

400  **POSTES**

À POURVOIR
EN PAYS DE LA LOIRE

[deviensconducteurdecar.fr](http://www.deviensconducteurdecar.fr)

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.deviensconducteurdecar.fr/actualites/>